



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation des cursus « Sciences politiques »

2009-2010

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL)

Comité des experts :

M. Philippe BRAUD, président

M. J. Peter BURGESS, M. Yves DELOYE, M. Guy LACHAPELLE,

M. Jean-Philippe LERESCHE et M. Yves VAN ONSEM

10 juin 2010

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2009-2010 à l'évaluation des cursus « Sciences politiques », c'est-à-dire :

- du Bachelier en « Sciences politiques »
- du Master en « Sciences politiques orientation générale » (non dispensé aux FUSL)
- du Master en « Sciences politiques orientation relations internationales » (non dispensé aux FUSL)
- du Master en « Administration publique » (non dispensé aux FUSL)
- du Master en « Etudes européennes »

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé, les lundi 22 et mardi 23 mars 2010, à une visite de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques au sein de laquelle sont organisés deux Bacheliers en sciences politiques (horaire jour et horaire décalé). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après lecture du rapport d'autoévaluation et à l'issue des auditions et observations faites *in situ*. Il comporte deux parties distinctes : la première concerne les formations de Bachelier en sciences politiques, la seconde le Master Études européennes dans le cadre juridique de l'Institut d'Études Européennes (IEE).

Les experts tiennent à remercier les autorités académiques et, plus particulièrement, Monsieur le Doyen de la Faculté Bertrand Hamaide, pour la mise à disposition du comité de toutes les facilités souhaitables pour l'accomplissement de leur mission. Ils remercient également Olivier Paye, coordonnateur du rapport de la partie du rapport d'autoévaluation relative au Bachelier en Sciences politiques, ainsi que Denis Duez, coordonnateur de la partie relative au Master en Études européennes. Grâce à la qualité et à la richesse des échanges noués avec les diverses catégories d'interlocuteurs rencontrés : professeurs et « scientifiques »¹, personnels administratifs et techniques, représentants des étudiants et anciens étudiants, le comité a pu effectuer sa mission dans de parfaites conditions.

Le présent rapport passe en revue les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier en regard des chapitres ci-dessous. Il débouche ensuite sur une analyse des risques et opportunités avant de formuler des recommandations.

¹ Au sens, retenu *infra*, de doctorants et docteurs chargés d'un enseignement.

Partie I : les Bacheliers en sciences politique

CHAP 1er : Le cadre institutionnel et la gestion de la qualité

Issues de la section, devenue ensuite Faculté, de philosophie créée en 1858, les Facultés Universitaires Saint-Louis (FUSL) sont situées au cœur de Bruxelles. Elles se composent de trois Facultés et d'un Institut (l'Institut d'Etudes européennes – IEE). Membres de l'Académie universitaire Louvain, les FUSL ont entamé un processus de fusion qui sera prochainement concrétisé par la création de la future UCLouvain.

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Il n'existe pas encore une politique de la qualité au sens institutionnel du terme et l'on ne discerne pas d'instruments de mesure systématique des compétences acquises par les étudiants (indicateurs formalisés). Cependant le rapport d'autoévaluation, très complet et richement documenté, décline toujours les objectifs généraux des programmes en termes de compétences à acquérir. Il témoigne également d'une préoccupation manifeste d'autoévaluation dite « intégrée » et d'attention aux performances réelles des cursus (cf. la journée consacrée à une objectivation des compétences des étudiants par un panel externe d'experts). Ajoutons enfin que ce rapport est manifestement fondé sur une participation significative des personnels comme des étudiants.
- 2 La vision stratégique à moyen terme se dégage assez clairement de l'analyse approfondie menée, dans le rapport d'autoévaluation, des risques et opportunités liés à la fusion dans l'UCLouvain. Cependant, dans la phase actuelle de négociations, on comprend pourquoi certains choix restent encore en suspens, notamment quant à l'articulation future entre mineures (à restreindre ?) et doubles Bacheliers (à promouvoir ?).
- 3 La communication interne à l'établissement semble fluide, les étudiants se félicitent d'avoir un contact facile avec leurs enseignants, crédités par ailleurs de beaucoup de réactivité à leurs demandes et suggestions, notamment en matière d'aménagement des horaires de cours. La petite taille du site contribue sans doute à cette facilité de communication, même si, en contrepartie, elle ne permet pas la mise en place de lieux de rencontres et de convivialité suffisants pour les étudiants.
- 4 L'évaluation des enseignements et des enseignants est fondée sur l'administration en ligne de questionnaires qui ont été soigneusement réfléchis. On relève aussi l'existence de deux comités pour l'évaluation des programmes en horaire jour et en horaire décalé. Les étudiants sont informés des conclusions générales qui se dégagent de ces évaluations mais seulement à travers leurs représentants au Conseil de Faculté.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le suivi des anciens étudiants du cursus de sciences politiques est absent, ce qui explique sans doute l'absence d'interlocuteurs professionnels lors de la visite. Cela ressort à la fois du rapport d'autoévaluation et des échanges avec les interlocuteurs des experts. Pourtant il existe un lien sentimental fort avec l'institution qui pourrait sans doute être exploité de manière plus formelle.

CHAP 2 : Les programmes d'études

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a pu noter la clarté des objectifs affichés : privilégier le caractère multidisciplinaire du Bachelier en sciences politiques avec l'idée d'opérer une progressive montée en puissance de la discipline en deuxième et troisième année ; développer des filières bilingues et trilingues, lesquelles constituent un élément d'attractivité élevé ; enfin, soutenir l'existence du programme en horaire décalé qui constitue, en Bachelier, un exemple unique en Communauté française, bénéficiant, en outre, de la proximité des institutions européennes.
- 2 Sur le plan pédagogique, le comité a été très intéressé par l'existence d'un « Atelier multidisciplinaire » qui préconise des méthodes de travail impliquantes, avec un double volet d'évaluation continue et d'évaluation rétrospective. Les groupes d'étudiants en nombre très réduit (4 à 8) rédigent un document orienté vers les perspectives du marché du travail. Celui-ci est présenté devant un panel de professionnels qui interagissent avec les étudiants et participent à la délibération avec les enseignants. Il en résulte un outil d'objectivation des compétences acquises tout à fait précieux. Cependant, on peut regretter le fait que, du moins au vu des documents soumis, les travaux soient trop peu souvent liés aux objets ou aux problématiques politiques.
- 3 Il existe de solides enseignements méthodologiques (quantitatifs et qualitatifs) conçus selon une logique de progression satisfaisante. Cet élément important d'une formation moderne en science politique doit armer les étudiants pour réussir dans les Masters où ils se portent ultérieurement candidats.
- 4 En matière de supports pédagogiques, les experts ont noté l'importance accordée aux syllabi papier et, dans le campus numérique, des pages intéressantes identifiant le descriptif de l'enseignement, les critères d'évaluation, les référentiels de compétences liés à l'enseignement. Cela étant, l'usage de cet instrument semble encore perfectible, certaines pages demeurant encore pratiquement vides.
- 5 L'offre de doubles Bacheliers fait l'objet d'appréciations nuancées, quoique globalement positives. Cette tradition ancienne aux FUSL a le mérite de stimuler les étudiants qui veulent investir fortement dans leurs études. Elle leur ouvre en principe des perspectives plus larges dans le choix ultérieur de leurs Masters et peut constituer un avantage du point de vue de l'employabilité des futurs diplômés. Cependant si cette politique du double Bachelier constitue un atout du point de vue institutionnel, elle interpelle du point de vue de sa pertinence disciplinaire. Le risque existe d'alléger excessivement soit le Bachelier de base soit le Bachelier complémentaire pour permettre l'acquisition d'un deuxième Bachelier. En outre, on relève quelques anomalies comme l'inégalité d'exigences entre la combinaison droit/science politiques et la combinaison sciences politiques/droit, cette dernière étant nettement plus lourde en charge de travail globale. Cette stratégie du double Bachelier pose également question en ce qui concerne la valeur des crédits accordés, dans la perspective de l'accès au marché européen des Masters.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le contenu disciplinaire du Bachelier en sciences politiques demeure léger. D'abord en raison de la distribution des enseignements proprement de science politique dans l'ensemble des trois années. On peut à la rigueur comprendre, tout en le regrettant, qu'un seul enseignement dans cette discipline existe en première année de Bachelier, puisque cette année est généraliste et fait une place égale aux grandes disciplines associées des sciences sociales. En revanche, le regroupement de la grande majorité de ces enseignements spécifiques dans la seule troisième année de Bachelier nuit au plein déploiement de cette

discipline. Le résultat est l'existence d'un décalage entre l'habilitation officielle du Bachelier : « en sciences politiques », et la réalité de la formation dispensée.

Les experts se sont attachés à identifier les fondamentaux de la discipline qui devraient apparaître dans un Bachelier de sciences politiques. Ils ont distingué, d'une part, les enseignements d'ordre méthodologique, communs à toutes les sciences sociales et, d'autre part, les objets classiques de la discipline : institutions et régimes politiques, institutions et relations internationales, vie politique nationale et internationale, élections, partis et groupes d'intérêt, finances publiques, politiques publiques et action publique. S'il est clair que les enseignements d'ordre méthodologique sont largement présents et que l'encadrement est de qualité, en revanche, il semble que des lacunes importantes existent dans le second volet. Sans doute certaines de ces matières sont-elles enseignées soit ouvertement, soit au sein de cours qui portent d'autres intitulés. Mais des déficiences significatives demeurent. Ajoutons que dans la mesure où un Master 120 existe en Études européennes, il serait logique que figure en troisième année de Bachelier un produit d'appel du type *Introduction aux études européennes* ou *Les nouvelles règles de la gouvernance européenne*.

- 2 Le comité des experts a relevé le souhait exprimé par les étudiants et anciens étudiants d'un renforcement sensible du nombre d'heures de cours dispensées. La charge de travail pour un seul Bachelier est jugée faible sauf en horaire décalé, et la liste des lectures obligatoires d'ouvrages perçue comme légère. Cette appréciation donne à penser que le programme de science politique pourrait être sérieusement densifié dans le programme de jour. Mais cette relative légèreté de l'actuelle charge de travail s'inscrit peut-être dans une politique d'incitation implicite au développement d'une stratégie systématique de double Bachelier.
- 3 La rémunération des enseignements en crédits ECTS demeure un peu confuse aux yeux des premiers intéressés mais aussi à ceux des experts. Comment est prise en compte la charge de travail non présente ? Cette situation fait surgir la nécessité de prévoir une politique d'harmonisation des critères de rémunération ECTS dans la perspective de la fusion au sein de la grande entité UCLouvain.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le renforcement de l'enseignement proprement dit de la science politique en deuxième et troisième année de Bachelier, en introduisant des enseignements qui font défaut dans des domaines comme relations internationales, gouvernance et action publique, vie politique... Par ailleurs, il serait logique, comme il a été mentionné précédemment, d'introduire en troisième année un enseignement d'études européennes qui prépare les étudiants à l'éventuel choix du Master Études européennes qui sera pour partie localisé sur place.
- 2 Ajuster les ambitions de formation aux ressources disponibles (académiques et administratives) et aux contraintes pratiques d'agenda et de locaux. Le rapport d'autoévaluation mentionne d'ailleurs, à juste titre, la nécessité de limiter l'offre de cours à option (beaucoup trop nombreux), ainsi que la palette de mineures dont beaucoup ne sont pas, en réalité, suffisamment attractives pour les étudiants parce qu'elles sont mal rémunérées en crédits ECTS et peu visibles comme compléments du diplôme.
- 3 La politique des doubles Bacheliers ne doit pas conduire à une diminution de leur densité disciplinaire. Une politique prudente devrait être mise en œuvre pour éviter de créer des illusions sur la formation que chacun des diplômés obtenus est censé garantir. Il conviendrait donc de mettre en place des mécanismes de vérification des compétences réellement acquises et s'assurer que le total des crédits ECTS obtenus dans chacun des Bacheliers, correspond aux exigences internationales des Masters correspondants.
- 4 Dans les filières bilingues ou trilingues, il est sans doute préférable de se concentrer sur un petit nombre de langues de façon à éviter une dispersion des forces. Par ailleurs, le légitime souci d'interculturalité, manifesté par l'institution, pourrait déboucher, comme l'envisage d'ailleurs le rapport d'autoévaluation, sur une offre de cours ouverts à d'autres univers civilisationnels (cours d'arabe ?) pour prendre en compte l'évolution multiculturelle de la population bruxelloise environnante.

- 5 La filière en horaire décalé mériterait d'être renforcée car elle constitue une véritable niche bruxelloise dans le contexte de la fusion programmée, du fait de la proximité géographique des institutions belges et européennes. Le comité des experts suggère d'explorer la piste du développement d'une filière de formation continue destinée aux personnes déjà engagées dans la vie active mais qui souhaitent s'engager dans un complément de formation ou une reconversion.

CHAP 3 : Vie étudiante

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 Le comité a relevé également le souci d'une politique de remédiation pour lutter contre l'échec, particulièrement élevé en première année d'horaire décalé. Elle est attestée par l'existence d'un service d'orientation et d'aide à la réussite, la pratique en amont des « passeports pour le Bac », les suivis et conseils pédagogiques personnalisés auxquels s'ajoutent les séminaires axés sur l'apprentissage de bonnes méthodes de travail.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 La réflexion sur l'articulation entre formation académique et monde professionnel demeure encore embryonnaire. Elle mériterait d'être approfondie pour renforcer aussi bien l'orientation universitaire des Bacheliers des FUSL que leur insertion professionnelle future.

CHAP 4 : Les ressources

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité se félicite de la politique de recrutement de spécialistes de science politique menée depuis 2001. Elle seule, en effet, pouvait véritablement donner corps à une authentique filière de sciences politiques. Cependant les effectifs restent modestes compte tenu du nombre d'étudiants de ce cursus et de leur taux d'accroissement. Beaucoup reste donc à faire.
- 2 Les locaux s'avèrent plus spacieux que ne le donnerait à penser une localisation au cœur de Bruxelles dans un périmètre restreint. Surtout, les nouvelles constructions et aménagements ouvrent des perspectives très intéressantes de redéploiement dont bénéficieront indirectement les cursus et centres de recherche qui restent implantés dans les locaux actuels. Commodité supplémentaire : les syllabi et les ouvrages de référence peuvent être acquis par les étudiants au service de reprographie situé dans le bâtiment principal.
- 3 Le campus numérique est bien développé mais utilisé essentiellement comme une plate-forme de dépôt de documents et d'informations et non comme une plate-forme d'apprentissage en ligne.
- 4 Si la bibliothèque ferme le soir dès 18 heures, en revanche son ouverture le samedi matin et, pour les seuls étudiants en horaire décalé également le samedi après-midi, est une prestation jugée très positivement par les intéressés.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le comité des experts se pose des questions sur le taux d'encadrement dans les deux Bacheliers de sciences politiques. Compte tenu du nombre d'enseignements à assurer, du dévouement des enseignants à leurs étudiants, de l'implication institutionnelle qui est la leur pour assurer le bon fonctionnement de ces cursus, il semble que l'on s'approche dangereusement d'une ligne de rupture. Sans doute les enseignements de méthodologies, communs à l'ensemble des sciences sociales, peuvent-ils être assurés par des non politologues. Mais il n'en va pas de même pour les fondamentaux de la discipline. Or le personnel académique d'encadrement semble encore très insuffisant pour garantir un bon contenu disciplinaire dans ces deux Bacheliers. En outre, la charge de travail que ces personnels ont en tant qu'enseignants risque fort de nuire à leur investissement dans la recherche, sauf à exiger d'eux des efforts personnels démesurés. Or cette dualité doit rester la marque distinctive du service de tout universitaire, et ce d'autant plus que le nouvel environnement universitaire européen privilégie plus que jamais le lien entre la recherche et l'enseignement.
- 2 Les nouveaux locaux en cours de finition seront-ils aménagés de façon à permettre un accès aisé aux personnes à mobilité réduite ?
- 3 La bibliothèque de science politique est relativement peu étoffée, même s'il faut tenir compte du fait qu'elle est destinée à des Bacheliers. Comme un effort financier annuel est programmé, on peut espérer que, bientôt, tous les ouvrages fondamentaux et toutes les revues de référence dans cette discipline seront progressivement mis à disposition des étudiants.

RECOMMANDATION

- 1 Accélérer la mutualisation des ressources, rendue possible par la fusion au sein de l'UCLouvain.

CHAP 5 : L'entité² dans son contexte

Les éléments se rapportant à ce chapitre sont traités par ailleurs dans le rapport.

CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques

OPPORTUNITES et RISQUES

Le Comité d'experts s'est attaché à relever deux points importants :

La perspective de fusion dans la grande UCLouvain

Certes, une absorption pure et simple aurait l'inconvénient majeur de faire perdre à ce site les avantages de la petite dimension, c'est-à-dire une taille humaine fortement appréciée des étudiants, une culture « familiale » et les bénéfices d'une identité forte. Cette hypothèse doit donc être écartée grâce au respect de l'autonomie de gestion du site en Bachelier. En revanche, les avantages de cette fusion programmée paraissent très importants. C'est d'abord la capacité du site Saint-Louis à devenir l'implantation bruxelloise de la nouvelle université. Des atouts comme la proximité des institutions nationales belges et celle des institutions majeures de l'Union européenne, deviennent considérablement valorisés au sein d'une université de renom international. C'est aussi la promesse d'une mutualisation des ressources d'encadrement qui ouvre la possibilité d'une densification nécessaire de l'offre d'enseignements disciplinaires, sans surcharge accablante pour les enseignants déjà en poste à Saint-Louis. Un processus d'ailleurs largement engagé. C'est encore l'ouverture de perspectives de carrière pour les académiques eux-mêmes, tant sur le plan de leurs travaux de recherche qu'en termes de diversification de leurs auditoires. Il en résultera une plus-value de notoriété et de visibilité internationale qui bénéficiera aussi bien aux enseignants qu'aux étudiants de leurs filières. On pense notamment à la possible extension des partenariats universitaires pour des échanges de type Erasmus ou Mercator vers des universités de renom, y compris outre-Atlantique. Ajoutons qu'une rationalisation des investissements matériels doit logiquement résulter de cette fusion (elle est d'ailleurs déjà en cours), dans le domaine de la gestion des inscriptions administratives et du suivi des anciens étudiants, ou encore dans la politique d'acquisition d'ouvrages et revues disciplinaires. Si l'autonomie de gestion du site est raisonnablement préservée, le risque d'une parcellisation excessive des tâches administratives ne devrait pas se matérialiser.

Le problème de la maîtrise des effectifs

L'augmentation du nombre des étudiants en sciences politiques, dépasse nettement la croissance moyenne de cette population en CFB. Si les responsables des cursus de sciences politiques ont quelques motifs de se féliciter d'un véritable bond de leurs « parts de marché », celui-ci confronte néanmoins l'institution à un dilemme redoutable. Comment préserver cette culture « familiale » qui constitue un élément de son identité et de son efficacité ? Comment maintenir un bon niveau d'enseignement si le taux d'encadrement se détériore gravement ? Comment surtout éviter la dégradation des conditions d'accueil dans des locaux (auditoires, salles de cours, bibliothèque, espaces de travail collectif...) qui ne seront pas extensibles à l'infini au cœur de Bruxelles ? Il n'est pas légalement possible d'instaurer une sélection des étudiants à l'entrée mais il est souhaitable de pouvoir éviter une sélection par la dégradation des conditions d'enseignement. Pour sortir de cette impasse, le comité des experts a réfléchi à haute-voix à des solutions un peu iconoclastes : soit mettre en avant un plafond de places disponibles afin de pouvoir garantir aux étudiants inscrits un accueil décent le jour où le seuil de saturation des

² Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

locaux serait atteint ; soit se recentrer sur les formations qui constituent la plus grande originalité des FUSL en Bachelier, à savoir les cursus bilingues ou trilingues. Cette dernière solution exigerait une inflexion de la politique de recrutement des enseignants ; elle appellerait également des mesures tendant à réduire le risque de créer un fossé social entre populations d'étudiants selon leur niveau de maîtrises de langues étrangères.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déclinaison des objectifs généraux des programmes en termes de compétences à acquérir ⇒ Dimension participative de l'autoévaluation ⇒ Existence d'une vision stratégique à moyen terme ⇒ Communication interne fluide ⇒ Disponibilité et réactivité des enseignants ⇒ Evaluation des enseignements réfléchie ⇒ Objectifs clairement affichés : multidisciplinarité, bilinguisme ou trilinguisme et horaire décalé ⇒ Méthodes de travail « impliquantes » ⇒ Solides enseignements méthodologiques ⇒ Importance accordée aux supports pédagogiques ⇒ Offre de doubles Bacheliers ⇒ Existence d'une politique de remédiation pour lutter contre l'échec ⇒ Politique de recrutement de spécialistes de science politique ⇒ Locaux spacieux ; nouvelles constructions et aménagements en cours ⇒ Campus numérique développé 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Absence de suivi des anciens étudiants ⇒ Charge de travail perçue comme trop faible par certains ⇒ Rémunération ECTS confuse ⇒ Regroupement de la grande majorité des enseignements spécifiques de sciences politiques en troisième année qui nuit au plein déploiement de cette discipline ⇒ Campus numérique principalement conçue comme plate-forme de dépôt de documents ⇒ Accessibilité de la bibliothèque à des horaires aménagés pour l'horaire décalé ⇒ Personnel académique d'encadrement très insuffisant pour garantir un bon contenu disciplinaire et pour permettre un investissement dans la recherche ⇒ Bibliothèque de science politique relativement peu étoffée

Opportunités et risques

- ⇒ La perspective de fusion dans la grande UCLouvain
- ⇒ Le problème de la maîtrise des effectifs

Recommandations

- ⇒ Employer de façon plus complète le campus numérique
- ⇒ Prévoir une politique d'harmonisation des critères de rémunération ECTS
- ⇒ Renforcer l'enseignement proprement dit de la science politique en deuxième et troisième année
- ⇒ Faire figurer en troisième année de Bachelier un « produit d'appel » vers le Master en études européennes
- ⇒ Ajuster les ambitions de formation aux ressources disponibles (académiques et administratives) et aux contraintes pratiques d'agenda et de locaux : limiter l'offre de cours à option et la palette de mineures
- ⇒ Doubles Bacheliers : mettre en place des mécanismes de vérification des compétences réellement acquises et s'assurer que l'adéquation de l'attribution des crédits ECTS
- ⇒ Filières bilingues ou trilingues : se concentrer sur un petit nombre de langues
- ⇒ Renforcer la filière en horaire décalé ; explorer la piste du développement d'une filière de formation continue
- ⇒ Approfondir la réflexion sur l'articulation entre formation académique et monde professionnel
- ⇒ Accroître davantage la part d'enseignants spécialistes de la science politique
- ⇒ Accélérer la mutualisation des ressources, rendue possible par la fusion au sein de l'UCLouvain

Partie II : le Master en Etudes européennes

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a salué l'ambition qui a présidé à la co-organisation de ce Master. Le pari de marier deux traditions et deux expériences d'ancienneté toute différente a été réussi, de même que celui de faire correctement fonctionner jusqu'ici une filière intégrée, sur deux sites géographiques.
- 2 Le positionnement interdisciplinaire du programme repose sur une logique forte : les enseignements thématiques sont toujours centrés sur l'Europe, qu'ils soient faits dans une perspective d'historien, d'économiste, de juriste ou de politologue.
- 3 Outre la forte cohérence de ce programme, sans enseignement superflu, les experts ont relevé l'existence d'un précieux module : « Information et documentation européenne » pour permettre aux étudiants de se repérer dans la jungle des banques de données et des sources documentaires. Des enseignements plus concrets ou plus spécialisés sont confiés à des experts et praticiens de très haut niveau, comme : « Budget et accès aux financements européens » ou « Sécurité et défense européenne ».
- 4 L'encadrement des mémoires est facilité par un bon ratio étudiants/enseignants. On relève également l'existence d'un séminaire de préparation à la rédaction des mémoires et d'un « guide de rédaction du mémoire ».
- 5 Au niveau des ressources matérielles, deux éléments très positifs : d'une part l'aménagement de nouveaux locaux sur le site de Saint-Louis qui accueillera la seconde année du Master (alors que la première année sera localisée à Louvain-la-Neuve) ; d'autre part, de très importantes ressources documentaires disponibles à la bibliothèque de Louvain-la-Neuve, et une salle de documentation en cours de constitution aux FUSL avec des acquisitions récentes significatives.
- 6 Les échanges Erasmus Europe vers des établissements de qualité sont en progression sensible (à la différence d'ailleurs des Erasmus Belgica). Ils atteignent déjà un niveau tout à fait respectable puisque 50% des étudiants de deuxième année de Bachelier ont passé le premier quadrimestre à l'étranger. Mais ces échanges sont très déséquilibrés puisqu'il y a très peu d'entrants. Une politique vigoureuse de développement de partenariats devrait être menée. Elle sera d'ailleurs facilitée par la fusion des FUSL dans l'UCLouvain grâce à la plus value de notoriété qui s'attache à cette dénomination.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Il semble qu'il y ait des redondances ou même des répétitions de cours en première année de Master pour les étudiants qui ont suivi en Bachelier à Louvain-la-Neuve la mineure Études européennes. Quand il leur est proposé de suivre des enseignements de remplacement, ceux-ci ne sont pas, comme il serait souhaitable, des cours d'approfondissement en Études européennes mais des cours souvent dépourvus de lien immédiat avec la formation.
- 2 Le comité des experts a unanimement regretté l'absence de stages, compte tenu de leur intérêt en tant que complément de formation pratique, notamment dans ce type de filière. Aux yeux de certains experts, les stages ne devraient pas seulement être possibles (et correctement rémunérés en crédits ECTS) mais rendus obligatoires. Le comité a entendu les arguments en faveur de la solution actuelle mais il n'a pas été convaincu qu'ils soient suffisamment forts pour justifier le *statu quo*.

- 3 La formation en langues est concentrée sur la deuxième année du Master, ce qui est souvent déploré. Certes ce n'est pas à l'IEE de multiplier les cours de langues mais il devrait veiller d'une part à ce que les langues les plus indispensables dans cette formation (anglais et néerlandais) puissent, en pratique, être suivies à l'Institut des Langues Vivantes de l'UCL, à l'Institut Libre Marie Haps (Haute Ecole Léonard de Vinci, Bruxelles), ou, si nécessaire, dans d'autres établissements ; d'autre part à valoriser suffisamment en crédits ECTS la compétence linguistique où qu'elle soit acquise. Par ailleurs, dans une formation qui s'affiche bilingue, le nombre de cours donnés en anglais s'avère encore trop réduit.

OPPORTUNITES

- 1 La redistribution en cours des localisations de la filière Études européennes entre Louvain-la-Neuve et Bruxelles doit être l'occasion d'en rationaliser la gestion académique et administrative mais aussi de prendre en compte le point de vue des étudiants désireux de limiter le temps perdu en déplacements.
- 2 L'installation de la deuxième année du Master à Bruxelles offre aux étudiants des facilités supplémentaires pour conduire des études de terrain dans le cadre de leur mémoire de recherche. La proximité des institutions européennes et des groupes d'intérêt qui gravitent autour des services de la Commission devrait également faciliter l'ouverture d'une offre de stages suffisamment riche et diversifiée.
- 3 La combinaison de deux atouts : l'image internationale de l'UCLouvain et l'existence d'un site de plein exercice à Bruxelles, offre les conditions favorables à la mise en place d'un ambitieux centre de recherche en Études européennes. En conquérant une place de choix au niveau européen et même international, il provoquerait des retombées positives sur la politique de partenariats universitaires (échanges d'étudiants et d'académiques) et contribuerait à renforcer durablement la qualité des enseignements dispensés dans le Master.

RECOMMANDATIONS

Outre les suggestions implicites formulées à l'occasion de l'analyse de points faibles, le comité suggère :

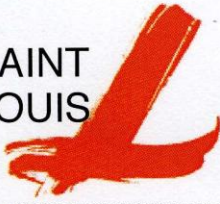
- 1 La rationalisation et la simplification de la gouvernance de l'Institut d'Études Européennes. Si sa complexité actuelle se justifiait par les nécessités d'une bonne transition, ses inconvénients dépassent désormais ses avantages. Pour éviter lourdeurs voire paralysies, l'IEE devrait s'orienter vers la désignation d'un seul Directeur et la mise en place d'un seul Conseil de direction désormais unifié.
- 2 La mise en œuvre proactive d'une véritable offre de stages. Le comité propose la création d'un poste de responsable des stages sur le plan administratif et la transformation de l'actuel mi-temps d'assistant en un temps plein avec vocation, pour son titulaire, à suivre la qualité des stages sur le plan académique. La prospection pourrait s'orienter non seulement vers les services administratifs de l'Union européenne mais aussi vers les organisations et associations qui gravitent autour d'elle.
- 3 La mise en place d'une coordination plus efficace entre les cours d'études européennes en Bachelier et ceux du Master. Il s'agit soit d'éliminer les répétitions soit d'offrir aux étudiants qui ont suivi la mineure Études européennes des solutions de remplacement qui renforcent véritablement leur spécialisation.
- 4 L'envoi en échanges Erasmus, Europe ou Belgica, de la totalité des étudiants du Bachelier en horaire jour, semble accessible à terme. Ce qui leur offrirait, sur un pied d'égalité, un complément de formation appréciable grâce à cette ouverture à l'international. Cela suppose une politique proactive de recherche de partenaires de qualité, une vérification de la charge de travail effectuée dans les universités partenaires et, sans doute, une aide financière extérieure aux étudiants en difficulté.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none">⇒ Pari réussi de faire fonctionner une filière co-organisée⇒ Positionnement interdisciplinaire du programme⇒ Présence d'un module <i>Information et documentation européenne</i>⇒ Nouveaux locaux en cours d'aménagement⇒ Ressources documentaires⇒ Echanges Erasmus en progression sensible	<ul style="list-style-type: none">⇒ Redondances entre mineure et 1^{ère} année de Master⇒ Absence de stages⇒ Formation en langues concentrée sur la 2^{ème} année de Master⇒ Nombre réduit de cours en anglais

Opportunités
<ul style="list-style-type: none">⇒ Redistribution actuelle des localisations de la filière entre Bruxelles et Louvain-la-Neuve⇒ Installation à Bruxelles qui offre des facilités supplémentaires d'accès au « terrain »⇒ Présence à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve : conditions favorables à la mise en place d'un ambitieux centre de recherche en Études européennes

Recommandations
<ul style="list-style-type: none">⇒ Veiller à ce que les langues les plus indispensables dans cette formation puissent être suivies à l'ILV de l'UCL, à l'Institut libre Marie Haps ou, si nécessaire, dans d'autres établissements⇒ Valoriser en ECTS la compétence linguistique où qu'elle soit acquise⇒ Rationaliser et la simplifier la gouvernance de l'IEE⇒ Mettre en œuvre une véritable offre de stages et instaurer un poste de responsable des stages⇒ Rendre plus efficace la coordination entre les cours d'études européennes en Bachelier (mineure) et ceux du Master⇒ Renforcer encore la possibilité offerte aux étudiants de partir en Erasmus



Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : Les autorités académiques des FUSL remercient les experts en sciences politiques pour la qualité et la pertinence de leur rapport. Même si certaines considérations du rapport des experts peuvent susciter des réserves, nous ne jugeons pas nécessaire de les exprimer sous la forme d'un « droit de réponse ». Nous aurons de toute façon l'occasion de préciser la manière dont nous comptons tirer parti des analyses et recommandations des experts dans le plan de suivi qui sera mis en ligne sur le site de l'Agence le 15 décembre 2010".

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend le département

Bertrand HAMAIDE, Doyen de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Olivier PAYE, Coordinateur pour le programme de bachelier en sciences politiques

Hugues DUMONT, Président de l'institut d'études européennes

Denis DUEZ, Coordinateur pour le programme de master en études européennes